

---

# Diversité et complexité du phénomène entrepreneurial français

## Un éclairage de son régime de protection sociale

**Pierre Chaudat**

IUT de l'Indre – Université d'Orléans  
Responsable de la Licence Professionnelle Entrepreneuriat  
Département GEA  
Avenue F. Mitterrand - 36000 Chateauroux  
[pierre.chaudat@univ-orleans.fr](mailto:pierre.chaudat@univ-orleans.fr)

**Section de rattachement : 06**  
**Secteur : Tertiaire**

*RESUME : Ce travail est la preuve formelle d'une diversité, d'une complexité mais également d'une richesse du phénomène entrepreneurial français. En effet, la diversité des tâches et des compétences accomplies par les professions indépendantes, est à l'image de la complexité du système de protection sociale qui leur est accordé. Bien que de récentes réformes se soient profondément attachées à simplifier leur système de protection sociale, l'accompagnement des entrepreneurs dans ce domaine, peut paraître inachevé, voire inéquitable. Écarté de l'ensemble des prérogatives du régime social indépendant (RSI), applicable aux professions indépendantes (artisans, commerçants et industriels), l'entrepreneur libéral reste le seul entrepreneur à s'adresser obligatoirement à quatre interlocuteurs pour la gestion de sa couverture sociale. L'application universelle du nouveau Régime Social Indépendant, s'avère discriminante du fait de l'activité contingente de l'entrepreneur. Notre enquête quantitative a pour but de faire ressortir la richesse et la complexité du phénomène entrepreneurial à travers la gestion de sa protection sociale.*

*MOTS - CLES : Régime sociale indépendant – entrepreneur – artisan – commerçant – professions libérales.*

